

lettre du Cardinal préfet d'une Congrégation, favorable à l'Université ! Double poids et double mesure ! Je doute fort qu'à Rome on trouve bien exacte et bien respectueuse cette manière de procéder et cette défiance à l'égard de documents portant la signature du Cardinal Préfet et le contre-seing du Secrétaire d'une Congrégation.

Je prie Votre Grandeur d'agréer l'assurance de mon respect et de mon dévouement.

† E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

LETTRÉ DE S. G. MGR BOURGET

A Sa Grâce Monseigneur E. A. Taschereau, archevêque de Québec.

Monseigneur,

J'ai reçu votre lettre du 21 mai, et je m'empresse d'en accuser réception avant de partir pour une nouvelle excursion dans quelques paroisses du diocèse.

Dans ma lettre du 16, je me suis fait un devoir de déclarer franchement, à Votre Grandeur la vérité des faits qui y sont relatés, sans arrière-pensée ; et comme je pense avoir été compris par la plupart de ceux qui en ont pris communication, je m'en tiens là bonnement, sans chercher à avoir le dernier mot et vouloir l'emporter sur qui que ce soit.

Ainsi, veuillez, Monseigneur, avoir pour agréable et prendre en bonne part le refus que je fais par la présente de prolonger indéfiniment cette discussion qui ne saurait avoir aucuns bons résultats et qui finirait, ce me semble, par avoir des suites fâcheuses.

J'ai l'honneur d'être, bien sincèrement, Monseigneur, de Votre Grandeur le très-humble et respectueux serviteur,

† G., Arch. de Martianopolis.

CHANGEMENTS MINISTÉRIELS

Avant le départ de sir John A. Macdonald pour l'Angleterre le cabinet s'est réuni et les changements ministériels suivants ont été décidés :

L'hon. M. James Macdonald est fait juge en chef de la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de sir William Young, missionnaire ; sir Alexander Campbell lui succède comme ministre de la justice ; l'hon. M. O'Connor est transféré du secrétariat d'Etat à son ancien département, celui des postes ; l'hon. M. Mousseau devient secrétaire d'Etat, et l'hon. M. A. W. McLellan, de Londonderry, Nouvelle-Ecosse, est fait président du Conseil.

La nomination de M. Macdonald comme juge en chef sera bien accueillie dans la Nouvelle-Ecosse, dont il était l'un des avocats les plus remarquables. Sa nomination crée une vacance pour le comté de Pictou qu'il représentait depuis 1858, et il y aura en conséquence une élection prochainement dans ce comté.

L'hon. M. McLellan, le nouveau président du Conseil, représente au Sénat la circonscription de Londonderry. Il a été membre des Communes de 1867 à 1869. C'est un orateur éloquent et fort estimé dans sa province.

CONVENTION DE PRÊTRES CANADIENS

Dans une lettre adressée au *Drapeau National*, M. l'abbé F. X. Chagnon, missionnaire à Champlain, N.-Y., donne son approbation à l'idée émise par M. l'abbé Audette, il y a quelques semaines, de réunir les prêtres canadiens des Etats-Unis en convention. Il est entendu, dit M. l'abbé Chagnon, qu'un appel sera fait, cette année, à tous les missionnaires de se réunir fraternellement à la résidence du missionnaire de Champlain et d'y jeter les bases des futures conventions des prêtres canadiens.

— Il est mort 400 personnes de la diphtérie, à Watertown.

NOS GRAVURES

Les généraux français — Le général Osmont

Le gén. Osmont, qui commande le 19^e corps en Algérie, est originaire du midi de la France. Il est né le 31 janvier 1818, à Montpellier, et il a fait sa carrière dans le corps de l'état-major. Sorti de Saint-Cyr en 1838, la guerre le trouva, en 1870, général de brigade à Dijon.

Sa courageuse conduite lui valut le grade de général de division. Depuis son entrée au service, le gén. Osmont a pris part à toutes les campagnes de l'Empire : la Crimée, où il fut blessé et fait chevalier de la Légion d'honneur ; la Syrie, où il était chef d'état-major du gén. Beaufort-d'Hautpoul ; le Mexique, où Bazaine le prit comme chef d'état-major général, et enfin l'Italie.

En 1877, le gén. Osmont commandait la division d'Oran quand il fut appelé au commandement du 10^e corps, puis à celui du 19^e à Alger.

Le gén. Osmont est grand-officier de la Légion d'honneur.

Le gén. Forgemol de Bostquenard,

qui commande la province de Constantine, est né le 17 septembre 1821, à Azerables (Creuse).

Fils d'un officier du premier empire, élevé au Prytanée militaire de la Flèche, il sortit de Saint-Cyr le 1^{er} octobre 1841.

Successivement lieutenant d'état-major en janvier 1844, capitaine en mars 1847, chef d'escadron en août 1860, lieutenant-colonel en juin 1865, colonel en juillet 1870, il fut nommé général de brigade en septembre 1871.

Le gén. Forgemol a fait un long séjour en Algérie.

Il devint ensuite chef d'état-major du 7^e corps d'armée à Besançon, où le duc d'Aumale appréciait fort ses éminentes qualités.

Le caractère doux et conciliant de cet officier n'exclut nullement l'énergie dans le commandement.

En 1874, il a été fait commandeur de la Légion d'honneur.

Le gén. Forgemol a sous ses ordres les deux généraux de brigade Vincendon et Logerot.

Le gén. Vincendon

est né le 8 octobre 1833, à Brézins (Isère). Engagé volontaire le 13 avril 1852, il gagnait son épaulette de sous-lieutenant le 17 février 1855, au 2^e zouaves.

Lieutenant en octobre 1856, capitaine le 12 août 1857, chef de bataillon le 2 juillet 1862, lieutenant-colonel le 3 août 1867, colonel le 15 juillet 1870, il fut promu général de brigade en 1875.

Le gén. Vincendon est neveu du gén. Vinoy. Il commandait, avant l'expédition en Tunisie, la place de Marseille et la 58^e brigade de la 29^e division du 15^e corps.

Le général est commandant de la Légion d'honneur.

Le gén. Ritter,

qui commande la subdivision de Bône et qui vient d'être si cruellement arrêté dans sa carrière, est né à Avignon le 2 janvier 1824. Il sortit de Saint-Cyr avec le grade de sous-lieutenant, en 1844.

Nommé capitaine en 1853, chef de bataillon en 1863, lieutenant-colonel en 1870, colonel en 1871, il fut promu général de brigade en 1877.

Le général est officier de la Légion d'honneur. Il est fils de militaire et appartient à une vieille famille d'Alsace. Son père est mort chef des huissiers au sénat impérial, poste qui n'était confié qu'à un officier supérieur.

Son fils est élève à l'école de Saint-Cyr.

M. Émile de Girardin

M. Émile de Girardin est né à Paris, le 22 juin 1806. Il était fils adultérin de Mue Dupuy et du comte Alexandre de Girardin.

Il fut élevé pendant quelques années en Normandie, sous le nom d'Emilie de Lamothé et arriva à Paris en 1829.

A l'âge de 22 ans, doué d'une intelligence extraordinairement vive, animé du désir de parvenir, il résolut de faire son chemin au moyen de la presse.

En quelque années, il fonda la *Mode*, le *Voleur*, le *Journal des connaissances utiles*, le *Journal des institutions primaires*, le *Musée des Familles*, l'*Almanach de France*, l'*Atlas de France* et l'*Atlas universel*.

En 1836, il fonda la *Presse* qui réussit à merveille, et c'est alors qu'il eut avec Armand Carrel, rédacteur en chef du *National*, cette rencontre fatale à son adversaire.

Expulsé de France après le coup d'Etat, M. de Girardin revint plus tard et reprit la direction de son journal, qu'il quitta en 1856, pour le reprendre en 1862 et en sortir de nouveau en 1866.

Il passa à la *Liberté*, où un article le fit condamner à 5,000 d'amende

En septembre, il fit des offres de services au gouvernement de la défense nationale ; il fut refusé ; de là sa rancune.

Depuis, il lutta dans son dernier journal *La France*, et fut nommé député en remplacement de M. Thiers.

Il siégeait à l'union républicaine.

M. de Girardin avait été frappé, il y a quelques jours, en sortant du Gymnase, de l'attaque d'hémiplégie qui l'a emporté.

L'insurrection albanaise — Le combat de Scopia

Depuis la signature du traité de Berlin, une grande fermentation règne en Albanie. Ce traité, en arrondissant la Serbie, le Monténégro et la Grèce, l'a fait au détriment des Albanais. Ceux-ci ont pris les armes, et, après s'être réunis, concertés ont finalement constitué un comité insurrectionnel permanent, parfaitement disposé à s'opposer par la force au démembrement de leur territoire.

La Porte, de son côté, soutenait en secret cette résistance qu'elle paraissait vouloir vaincre, sans pouvoir y parvenir.

Ce double jeu, qui durait depuis 1878, devait forcément cesser. Les puissances européennes, lassées des tergiversations de la Turquie, et décidées à maintenir intégralement les décisions du Congrès de Berlin, ont obligé la Porte à remplir ses engagements. C'était la lutte avec la Ligue albanaise, lutte commencée il y a quelques jours par le combat de Scopia, que nous représentons dans notre gravure, et où les Albanais ont perdu 4,000 hommes.

La nouvelle de la défaite des Arnauts à Verisovez a causé une grande émotion dans toute l'Albanie.

Même dans les districts les plus pacifiques, on se hâte maintenant à envoyer des secours aux soldats de la Ligue albanaise.

Tunis — La colonne du gen. Vincendon

La colonne Vincendon, après avoir quitté de grand matin El-Aiou, a gagné Fedj-Kalah par de très mauvais sentiers.

Quand l'avant-garde, composé du 7^e bataillon de chasseurs et d'une section du 2^e régiment d'artillerie, est arrivée au col avec le gén. Vincendon et son état-major, elle a été reçue par un feu de mousqueterie de deux ou trois cents Kroumirs embusqués derrière des buissons et des rochers.

La colonne Vincendon a pris alors par la crête du Djebel-Oum-Tekkek. Les chasseurs et une compagnie du 40^e ont nettoyé la route. Les gens des goums, pendant ce temps, tournaient les crêtes, opérant ainsi une diversion utile. Une colonne du 141^e de ligne appuyant ce mouvement, ont achevé l'œuvre.

Les Kroumirs ont montré la même audace sauvage que dans la journée du 31 mars. Ils laissaient les soldats approcher jusqu'à cinquante mètres, tiraient et se sauvaient en bondissant à travers les buissons. Très difficiles à voir, ils étaient très difficiles à viser.

Mais, bientôt épouvantés, ils se sont enfuis. Un seul homme a été tué de notre côté.

Les soldats ont fait marches, contre-marches, avec déploiement sur les flancs, dans un pays où parfois il fallait s'accrocher aux branches pour grimper, franchissant 25 à 30 kilomètres, sans laisser un trainard, le tout avec bonne humeur.

Il ne faut pas oublier que la moitié sont des jeunes soldats de cinq mois qui, au commencement, avaient quelque défiance d'eux-mêmes. Après avoir essuyé le feu, ils ont pris une pleine assurance.

LES ACADIENS

Les descendants des valeureux Acadiens se réuniront en Convention, au collège St-Joseph de Memromcook, Nouveau-Brunswick, le 20 et 21 juillet prochain.

A une réunion du conseil exécutif, tenue à Shédiac, le 10 mai, il a été résolu que les messieurs suivants fussent invités à porter la parole à la Convention : M. E. Rameau, France ; J. P. Rhéaume, Québec ; l'hon. J. O. Chauveau, M. le juge Routhier, L. U. Fontaine, l'hon. J. A. Champleau, l'hon. W. Laurier.

Résolu que chaque paroisse acadienne — et par chaque paroisse le comité entend tout groupe d'Acadiens ayant une église — soit invitée à se faire représenter à la Convention par trois délégués élus à la majorité des voix à une assemblée publique convoquée à cette fin et munis d'un écrit du secrétaire de telles assemblées attestant leur élection.

Résolu que les sujets ci-après mentionnés forment la base des délibérations de la Convention et soient traités par des commissions composées comme suit et auxquelles le pouvoir est donné d'ajouter à leur nombre :

10. Du choix et de l'adoption d'une fête nationale générale pour les Acadiens des provinces maritimes ;
20. De l'éducation ;
30. De l'agriculture et des moyens de la faire progresser au milieu des Acadiens ;
40. Colonisation et émigration et de la nécessité d'encourager l'une pour arrêter l'autre ;
50. La presse, son rôle et de la nécessité de l'encourager, de la multiplier.

— Les suggestions vont leur train au sujet de l'exposition de septembre prochain. On parle d'avoir un grand concours musical auquel tous les corps de musique du Canada seraient invités à prendre part. On veut avoir aussi une parade des pompiers des principales villes de la Puissance.

Les prix pour les produits de la laiterie seront probablement élevés à \$1,000.

— Son Excellence le Gouverneur-Général a conféré le jour de la fête de la reine l'ordre de la chevalerie à l'hon. M. Langevin et au juge en chef Ritchie. La cérémonie a eu lieu à la Citadelle. Sir Hector Langevin a été présenté par sir Narcisse Belleau, et sir Wm. Johnstone Ritchie par sir Alex. Campbell.

A la suite de la cérémonie a eu lieu un grand dîner auquel étaient invités le lieutenant-gouverneur et Madame Robitaille, Mgr l'Archevêque, M. le Grand-Vicaire, sir Narcisse et lady Belleau, sir Hector L. Langevin et lady Langevin, sir Alex. Campbell, Hon. A. P. Caron, Hon. J. A. Mousseau, sir Wm. J. Ritchie, hon. C. A. P. Pelletier et Mme Pelletier, le juge et Mme Okill Stuart, Mlle Wotherspoon.

Le dîner a été suivi d'une réception. Le professeur Dawson et M. Alpheus Todd ont été créés compagnons de l'ordre de Saint Michel et de Saint George.

Les anciens Canadiens connaissent l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.